

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

<b>NOTICE DE LA REVUE</b>	
<b>Auteur(s) ou collectivité(s)</b>	<b>Auteur collectif - Revue</b>
<b>Auteur(s) secondaire(s)</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906</b>
<b>Nombre de volumes</b>	<b>93</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Note</b>	<b>Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.</b>
<b>Permalien</b>	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?P980">https://cnum.cnam.fr/redir?P980</a>
<b>LISTE DES VOLUMES</b>	
	<a href="#">10e année. N. 1. 25 janvier 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 2. 25 février 1898</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 5. 1er juin 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 6. 1er juillet 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 7. 1er août 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 8. 1er septembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 9. 1er octobre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 10. 1er novembre 1898</a>
	<a href="#">10e année. N. 11. 1er décembre 1898</a>
	<a href="#">11e année. N. 12. 1er janvier 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 13. 1er février 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 14. 1er mars 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 15. 1er avril 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 16. 1er mai 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 17. 1er juin 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 18. 1er juillet 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 19. 1er août 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 20. 1er septembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 21. 1er octobre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 22. 1er novembre 1899</a>
	<a href="#">11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899</a>
	<a href="#">12e année. N. 25. 1er janvier 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 26. 1er février 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 27. 1er mars 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 28. 1er avril 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 29. 1er mai 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 30. 1er juin 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 31. 1er juillet 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 32. 1er août 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 33. 1er septembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 34. 1er octobre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 35. 1er novembre 1900</a>
	<a href="#">12e année. N. 36. 1er décembre 1900</a>
	<a href="#">13e année. N. 37. 1er janvier 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 38. 1er février 1901</a>
	<a href="#">13e année. N. 39. 1er mars 1901</a>

	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901</a>
	<a href="#">13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902</a>
	<a href="#">14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903</a>
	<a href="#">15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904</a>
	<a href="#">16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905</a>
	<a href="#">17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905</a>
	<a href="#">17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906</a>
	<a href="#">18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906</a>

<b>NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	

<b>Auteur(s) secondaire(s) volume</b>	<b>Gastine, Louis (1868-1935)</b>
<b>Titre</b>	<b>La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie</b>
<b>Volume</b>	<b><a href="#">10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898</a></b>
<b>Adresse</b>	<b>Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1898</b>
<b>Collation</b>	<b>1 vol. (33-54 [i.e. 22] p.) ; 27 cm</b>
<b>Nombre de vues</b>	<b>24</b>
<b>Cote</b>	<b>CNAM-BIB P 980 (3)</b>
<b>Sujet(s)</b>	<b>Photographie Périodiques</b>
<b>Thématique(s)</b>	<b>Technologies de l'information et de la communication</b>
<b>Typologie</b>	<b>Revue</b>
<b>Langue</b>	<b>Français</b>
<b>Date de mise en ligne</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Date de génération du PDF</b>	<b>26/05/2026</b>
<b>Recherche plein texte</b>	<b>Disponible</b>
<b>Permalien</b>	<b><a href="https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.3">https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.3</a></b>

LA

# Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée  
des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la  
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur-Propriétaire : **LOUIS GASTINE**

## SOMMAIRE :

Notre Concours . . . . .	33	L'Acétylène en photographie, par M. G. Gastine . . . . .	43
Ixométrie, par M. Abel Bugnet . . . . .	34	Recettes et procédés . . . . .	48
Echos . . . . .	35	Les Nouveautés Photographiques . . . . .	49
Jugement important sur la marque de fabri- cations Kodak . . . . .	36	Extrait du procès-verbal de la Chambre syn- dicale des fournisseurs photographiques . . . . .	53
Expositions et Concours . . . . .	37	Liste des Brevets d'invention relatifs à la photographie . . . . .	54
A travers l'Oranais (notes instantanées) . . . . .	39		

## Notre Concours

**A** la demande de la grande majorité de nos lecteurs, nous avons dû prendre la détermination de renvoyer le jugement de notre concours à la fin de cette année, pour permettre aux concurrents de faire, pendant la belle saison, de nouvelles études d'après nature.

En conséquence, le rendu des épreuves est renvoyé au 15 Novembre prochain, dernier délai.

Rappelons que pour être admis à ce Concours, il suffira donc d'adresser à la Direction du Journal, avec les épreuves destinées à concourir, un numéro quelconque de la Photographie Française paru depuis le mois de Septembre 1897 jusqu'au mois de Novembre 1898 inclus.

Les épreuves seront classées en Décembre, et, au mois de Janvier 1898, les prix seront attribués.

Ce Concours ne comprendra que des épreuves positives faites avec des clichés de la dimension  $6\frac{1}{2} \times 9$  au minimum, à  $9 \times 12$ , au maximum, avec des appareils à main, photo-jumelles ou détectives.

Toutes les vues devront être instantanées, et, par conséquent, comprendre, à titre de justification de l'instantanéité, des personnages, animaux ou objets en mouvement au moment de l'opération.

Les instantanés faits au magnésium seront classés dans une section à part et jugés à part.

Chaque concurrent devra envoyer au moins deux vues ou sujets différents, en double exemplaires chacun ; épreuves collées ou non, ad libitum, et accompagner cet envoi d'une note indiquant de quelle façon les vues ont été faites et avec quel type d'appareil.



La Photographie Française gardera l'un de ces deux exemplaires, qu'elle se réserve de reproduire s'il y a lieu. L'autre exemplaire sera rendu au concurrent.

Les prix consisteront en :

1<sup>er</sup> 1<sup>er</sup> PRIX. — UNE PALME DE VERMEIL offerte par M. Dubouloz, président de la Chambre Syndicale des fabricants et négociants en appareils et produits photographiques.

2<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> PRIX. — UNE MÉDAILLE DE VERMEIL grand module.

3<sup>e</sup> — — — — — moyen module

4<sup>e</sup> — — — — — petit module

5<sup>e</sup> UNE MÉDAILLE D'ARGENT grand module.

6<sup>e</sup> — — — — — petit module.

7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> PRIX. — 4 MÉDAILLES DE BRONZE grand module.

Ces médailles sont offertes par la Photographie Française.

Plusieurs appareils et fournitures photographiques diverses qui seront prochainement décrits s'ajouteront à ces prix.

Nous donnerons prochainement aussi une reproduction des médailles qui seront décernées aux lauréats.



## Ixométrie

par M. Abel Buguet

La mesure des rayons X, que l'on pourrait appeler ixométrie, en attendant que l'on sût mieux ce que sont les radiations découvertes par M. Röntgen, la mesure des rayons X a peu arrêté les opérateurs aux premières heures, lorsqu'on se souciait plus de rechercher les propriétés et applications nouvelles.

En médecine, où l'usage des rayons X est aujourd'hui courant, on est exposé à bien des déboires, lorsque l'on se contente de travailler de chic, en s'en rapportant seulement à son flair de patricien.

Dans le dernier numéro du *Photo-Journal*, j'ai décrit une échelle d'opacités que j'emploie depuis 1896 pour suivre et préciser les effets des rayons X sur la plaque photographique.

J'ai pu ainsi relier toutes mes expériences les unes aux autres, apprécier correctement les causes d'insuccès en connaissant mieux les propriétés des transformateurs et des tubes employés et aussi des sujets soumis aux expériences. Je suis ainsi arrivé vite à réduire les temps de pose et à obtenir les mêmes résultats que d'autres radiographies avec des poses 10, 50 et parfois 100 fois moindres.

Mais le posomètre ne donne que des indications posthumes, pour ainsi dire. Il ne renseigne que sur la valeur de l'expérience faite : il ne dit que peu de chose de la puissance absolue du tube employé et de la pénétrativité de ses rayons.

On gagnera beaucoup de temps, en étudiant d'avance les tubes Röntgen que l'on emploie et en définissant d'avance les propriétés de chacun.

Dans le numéro d'août-septembre du *Photo-Journal*, j'ai classé les tubes Röntgen en 4 grandes classes :

1<sup>er</sup> Tubes forts — très pénétrants ;

2<sup>e</sup> Tubes forts — peu pénétrants ;

3<sup>e</sup> Tubes faibles — très pénétrants ;

4<sup>e</sup> Tubes faibles — peu pénétrants.

Ce n'est là qu'une classification systématique très grossière, et cependant il est fort difficile d'y ranger un tube donné si l'on ne dispose de quelque méthode de mesure offrant plus de garanties que l'estimation au jugé.

J'ai décrit, dans le même numéro, plusieurs types de photomètres qui peuvent être appelés ixomètres.

J'ajouterai qu'au lieu de disposer les deux échelles l'une derrière l'autre, on peut les juxtaposer; qu'au lieu de les faire circulaires, on peut les disposer rectilignement. Elles peuvent être fixes ou mobiles. On aura avantage à remplacer le tube monoculaire par une chambre noire embrassant les deux yeux et portant en face, à la distance du punctum optimum, l'écran fluorescent et les échelles. On pourra même supprimer toute protection contre la lumière ordinaire, lorsqu'on opérera dans une salle tout à fait obscure. L'opérateur pourra alors disposer les échelles devant l'écran même qui lui sert en radioscopie.

J'ai également employé un autre dispositif où, entre l'écran fluorescent et l'œil, je place un dessin noir sur fond transparent ou mieux, transparent sur fond noir. Ce dessin peut être quelconque, pourvu qu'il soit clairement lisible par un éclairage suffisant et disparaisse vite quand l'éclairage tombe au-dessous d'une certaine limite.

Le mieux semble être un écran opaque, percé suivant des caractères formant un mot et tracés d'après les règles ordinaires des échelles optométriques employées dans la pratique oculistique.

Le tube à étudier étant en activité, j'observe le mot à lire à la fluorescence de l'écran. Je recule l'écran jusqu'à ce que je ne puisse plus lire le mot lumineux, sans aller jusqu'à disparition complète de la lumière. Je mesure alors la distance du tube à l'écran,  $D$ .

On sait que la puissance du tube est proportionnelle au carré de cette distance,  $D^2$ .

On a donc par ce carré la mesure de la puissance du tube. On verra plus loin comment on peut exprimer cette puissance en unités photométriques ordinaires (*pyr ou bougie décimale*).

Pour estimer la pénétrance du tube pour un obstacle donné, il suffira de disposer cet obstacle entre le tube et l'écran et de chercher à quelle distance  $d$  le mot lumineux cesse d'être lisible.

La pénétrance sera mesurée par  $\frac{d^2}{D^2}$  rapport de l'intensité du faisceau transmis à celle du faisceau incident.

Pour définir un tube, il sera bon d'employer toujours le même obstacle, qui pourra être une feuille d'étain pur de quelques centièmes de millimètre.

Toutes les fois que cela sera possible, en opérant sur le sujet même qu'il s'agit de radiographier, on n'aura pas de difficulté à définir d'avance la pose qui doit donner les meilleurs résultats.

Nous reviendrons ultérieurement sur les expériences et considérations qui précèdent.

(Photo-Journal)

(La suite au prochain numéro)



## ÉCHOS

Notre confrère Maxime Serpeille vient d'avoir, avec Maurice Feuillet, la très heureuse idée de créer sous le titre: *La Presse Internationale*, une revue bimensuelle illustrée qui sera l'agence des publicistes de tous les pays.

Cette création comble une lacune qui était très regrettable à tous les égards: il est donc certain d'avance que *La Presse Internationale* sera bien accueillie. Pour notre part,

nous lui souhaitons le succès que méritent ses deux sympathiques directeurs, qui ne comptent guère que des amis dans le Tout-Paris intellectuel et littéraire.



La Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils et produits photographiques vient de décider qu'elle décernerait

un certain nombre de prix aux élèves les plus méritants des cours populaires de photographie qu'elle a récemment organisés avec le concours des associations polytechnique et philotechnique de Paris.

Nous ferons connaître bientôt le nombre, la nature et l'importance de ces prix.



M. Sermaise vient de créer un nouvel organe destiné à renseigner le public sur les expositions photographiques. Nous lui souhaitons une heureuse carrière.



La 3<sup>e</sup> Exposition d'Art photographique organisée par l'Association belge de photographie, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation aura lieu à Bruxelles du 1<sup>er</sup> au 30 mai 1898.

Les envois devront parvenir avant le 15

Avril prochain. Écrire pour les renseignements complémentaires, 97, avenue Bruyann à Bruxelles, au secrétaire général de l'Association.



Le 5<sup>e</sup> Salon international de photographie du Photo-Club de Paris aura lieu à Paris, galerie des Champs-Élysées (Avenue des Champs-Élysées, 72) du mardi 3 mai au dimanche 29 mai inclus.

Les demandes d'admission doivent être adressées, avant le 1<sup>er</sup> avril 1898, à M. le secrétaire général du Photo-Club, 44, rue des Mathurins à Paris.

Les envois devront parvenir au plus tard au Photo-Club le 15 avril.

S'adresser pour les demandes de règlement et de renseignements à M. le secrétaire général du Photo-Club.



## Jugement important sur la marque de fabrique Kodak

DANS la division de la Chancellerie de la Haute-Cour de Justice siégeant le 23 Février 1898, à Londres, M. Justice Romer a entendu deux propositions dans l'action intentée par la *Eastman photographic materials Company limited* contre *The John Griffiths Cycle Company limited*. Les demandeurs sont les fabricants des appareils photographiques bien connus sous le nom de *Kodak* et ils cherchaient à rectifier le registre des marques de fabriques en effaçant le mot *Kodak* de la marque des défendeurs qui sont établis à Sheffield, Manchester, Middlesboro, Newcastle, South-Shields et autres endroits en Angleterre. Une injonction fut aussi faite dans le but d'interdire aux défendeurs *The Kodak cycle company limited* l'emploi du mot *Kodak* pour la désignation de leurs marchandises.

M. Kerley, pour les demandeurs, dit que la Société John Griffiths détient une grande affaire de cycles et d'accessoires pour les dits. En octobre dernier, ils fondèrent une société auxiliaire appelée *The Kodak cycle Company* enregistrée comme société montée par actions au capital de L. 100, desquelles L. 7 ont été souscrites par 7 actionnaires qui sont simplement clercs d'avocats.

L'objet de cette Compagnie était d'étendre ses affaires en cycles, etc. La compagnie *Eastman* traite ses affaires dans le monde entier et fabrique les appareils photographiques *Kodaks*. Le mot *Kodak* s'est absolument identifié avec la compagnie *Eastman* qui a enregistré le mot en 1894. Au commencement de 1895, les plaignants s'avisèrent du fait qu'il y avait étroit rapprochement entre les commerces des cycles et des articles photographiques, et ils imaginèrent différentes adaptations de leurs appareils pour cycles. Les appareils ont été exposés à la *Stanley Show* à Londres et les manuels sur le *Kodak* pour bicyclette ont été extrêmement répandus. La compagnie demanderesse s'est identifiée jusqu'à un certain point avec le commerce des cycles.

Il est un fait avéré que trois clients ont été trompés en croyant que les *Kodaks Cycles* des défendeurs étaient fabriqués par la compagnie *Eastman* et ils ont enregistré leurs attestations.

Le témoignage, dans l'enregistrement de la marque *Kodak* pour les défendeurs, montrait que le contrôleur des marques de fabrique demandait si le mot avait déjà été employé par quelqu'un, dans la classe dans laquelle on proposait de l'enregistrer et la réponse était que

le mot n'avait jamais été employé en aucun cas en connexion avec les cycles ou le commerce cycles. Ceci n'était pas exact et si le juge consentait à cette interprétation, il devait y avoir une rectification.

L'emploi du mot Kodak par les défendeurs, était calculé pour tromper et pour amener à une confusion, et l'avocat de la société demanderesse émit l'opinion que le mot avait été choisi dans l'intention de tromper le public.

M. H. Gray, pour les défendeurs, opposa que l'emploi du mot n'était pas dans le but d'abuser le public pour lui faire croire que les cycles étaient faits par les plaignants. C'était dans l'intérêt de la société plaignante de fabriquer les accessoires pour attacher leurs appareils sur les cycles. Mais ces accessoires étaient accessoires pour les appareils et non pour les bicycles. De ce qu'un appareil photographique avait été employé sur une bicyclette, ce n'était pas une raison pour dire qu'il y avait connexion entre les affaires photographiques et cyclistes.

M. Justice Romer, en rendant le jugement, fit la remarque que la société plaignante a établi une affaire commerciale très importante et très connue et a enregistré depuis des années sa marque Kodak, applicable aux appareils photographiques. Ces appareils Kodaks sont connus maintenant dans le monde entier et sont reconnus comme fabrication de la société plaignante. De fait, on pourrait presque dire que le mot est la raison sociale de la dite société. Ces appareils sont spécialement susceptibles de s'employer pour les bicycles et ils sont très appréciés par les cyclistes. Le témoignage a démontré une connexion très étroite entre les affaires de photographies et de bicycles et il est possible qu'à l'avenir la société plaignante puisse se décider à fabriquer des bicyclettes pour porter ses appareils photographiques.

Dans l'opinion du juge, la société défenderesse avait enregistré le mot *Kodak* dans l'espoir et avec l'intention de faire croire au public qu'il y avait une connexion quelconque entre eux et la société plaignante, et de cette manière, d'obtenir le bénéfice de la réputation de cette société; par conséquent, c'était un moyen de tromper le public. Il a donc décidé qu'il fallait effacer le mot *Kodak* du registre des marques de fabrique dans le nom des défendeurs. Il a enjoint aux défendeurs l'ordre d'avoir à discontinuer la société sous le titre de *Kodak Cycles Company Limited* ou sous autres titres comprenant le mot *Kodak*. Il a également enjoint aux défendeurs l'ordre de ne plus vendre ou afficher aucun cycle et de payer tous les frais de ce procès et en plus tous les frais du contrôleur.



## Expositions & Concours

### Le Concours Thornton-Pickard

La Compagnie de l'obturateur Thornton-Pickard vient d'organiser un grand concours qui ne comprend pas moins de :

**5000 francs de prix**

CLASSE I. — *Photographies prises avec le Thornton-Pickard Camera and Shutter.* — Premier prix (en espèces) 50 livres (1250 fr.) — Deuxième prix (en appareils) 25 livres (625 fr.) — Troisième prix (en appareils) 10 livres (250 fr.) et trois prix de 5 livres chacun (125 fr.) (en appareils.)

CLASSE II. — *Photographies prises avec le Thornton-Pickard Shutter.* — Premier prix (en espèces) 25 livres (625 fr.) — Deuxième prix (en espèces) 15 livres (375 fr.) — Troisième prix (en espèces) 10 livres (250 fr.) — Quatrième prix, 5 livres (125 fr.) (en appareils) — Dix prix de 3 livres (75 fr.) (en appareils,) et 15 prix de une livre (25 fr.) (en appareils.)

Tous les envois doivent être faits pour ce concours avant le 1<sup>er</sup> Septembre 1898. Pour toutes les conditions du concours, écrire à MM. Thornton-Pickard et C<sup>ie</sup> à Altrincham, near Manchester, Angleterre.



### Concours du Journal des Voyages

Les motifs suivants sont désignés comme sujets de concours pour l'année 1898 :

22<sup>e</sup> concours. — 2<sup>e</sup> trimestre : *Coin de rempart ou de fortification.*

23<sup>e</sup> concours. — 3<sup>e</sup> trimestre : *Scène de gare.*

24<sup>e</sup> concours. — 4<sup>e</sup> trimestre : *Bords d'un canal.*

25<sup>e</sup> concours. — 1<sup>er</sup> trimestre : 1898-1899 : *Intérieur pris dans un monument célèbre.*



### Grands Magasins du Louvre. Concours de Photographie de 1898

*Exclusivement réservé aux artistes ou amateurs français*

Par le seul fait qu'ils participent au Concours, MM. les Exposants prennent l'engagement d'honneur que les photographies envoyées sont le résultat de leurs travaux personnels, que les épreuves sont inédites, c'est-à-dire que leurs clichés n'ont encore servi pour aucun concours ni exposition, ni publication, ni édition quelconque.

Les épreuves photographiques provenant de clichés posés ou instantanés, tirées sur tous genres de papiers devront, dans tous les cas, provenir de clichés sans retouches.

Paysages, marines, monuments, scènes, groupes, etc., les sujets sont laissés au choix des concurrents, mais les portraits et reproductions de tableaux ou gravures ne seront pas admis.

Tous les formats seront acceptés à partir du 9×12 comme minimum.

Les photographies seront examinées au point de vue de la beauté et du fini de l'exécution, mais surtout au point de vue de la composition artistique du sujet reproduit, du choix du sujet, de la disposition et des effets de lumière.

Les concurrents devront fournir pour chaque sujet :

Une épreuve montée sur bristol avec marges de 7 centimètres au moins et une épreuve collée sur carton sans marge pour servir de référence.

Chaque concurrent ne pourra exposer plus de deux photographies. Il ne pourra obtenir qu'un seul prix pour sa meilleure photographie ; son autre photographie sera déclarée hors concours, et ne pourra donner lieu, le cas échéant, qu'à une simple mention honorifique constatée au procès-verbal du Concours et proclamée lors de la distribution des récompenses.

Les épreuves remises au Concours devront porter au verso le titre explicatif du sujet ; au recto, elles ne devront porter ni signatures ou marques qui permettraient de faire connaître leur auteur.

Les photographies seront remises au Secrétariat des *Grands Magasins du Louvre*, à partir du 2 Mai jusqu'au 7 Mai à cinq heures du soir.

Il sera décerné 10 prix :

1<sup>er</sup> prix, 500 fr. et une *Médaille d'or* ; 2<sup>e</sup> prix, 400 fr. et une *Médaille d'argent* ; 3<sup>e</sup> prix, 300 fr. et une *Médaille d'argent* ; 4<sup>e</sup> prix, 200 fr. et une *Médaille de bronze* ; 5<sup>e</sup> prix, 200 fr. et une *Médaille de bronze* ; 6<sup>e</sup> prix, 200 fr. et une *Médaille de bronze* ; 7<sup>e</sup> prix, 100 fr. et une *Médaille de bronze* ; 8<sup>e</sup> prix, 100 fr. et une *Médaille de bronze* ; 9<sup>e</sup> prix, 100 fr. et une *Médaille de bronze* ; 10<sup>e</sup> prix, 100 fr. et une *Médaille de bronze*.

Les photographies classées à la suite obtiendront des Mentions honorables, si le Jury le juge à propos.





*Phototype L. Gasté*

*Chêne et Longport, imp.-phot.*

**N° 7 — La Vallée de la Tafna aux Beni-Badel (frontière marocaine)**





Vue générale d'Oujda

## A travers l'Oranais<sup>(1)</sup>

Notes instantanées (Suite)

Nous cocher-guide et interprète nous mit, en quelques mots, au courant de ce qu'il venait d'apprendre et qui l'alarmait très visiblement.

Il n'avait pas vu l'*Amelk*, mais seulement un de ses principaux lieutenants, — le kalifat auquel il avait délégué une partie de ses pouvoirs, — parce que le gouverneur de la ville ne résidait plus dans la cité. Depuis plusieurs jours, le pays était en pleine révolte, les Marocains des montagnes refusaient de payer l'impôt au sultan, menaçaient d'envahir la plaine par milliers et, comme Oujda se trouve dans une sorte de cuvette, par rapport à ses environs, S. E., le Gouverneur, avait jugé prudent de l'abandonner, de crainte d'une surprise, pour aller camper sur une faible éminence, à une petite lieue de distance, avec les deux ou trois mille hommes, à peu près convenablement armés, qui formaient le noyau solide de sa petite armée.

En l'absence de l'*amelk* d'Oujda, son kalifat ne pouvait prendre sur lui de nous répondre et de nous accorder l'autorisation que nous demandions. Il voulait savoir qui nous étions, si nous avions une lettre, une autorisation du commandant du cercle militaire de Marnia... et semblait plutôt, ajoutait notre guide, disposé à nous faire saisir et emprisonner que prêt à nous accorder la faveur de circuler dans la ville sainte.

Nous n'avions pas prévu ces difficultés et nous restâmes un instant embarrassés; mais, en remarquant qu'un grand gaillard de mauvaise mine, fort occupé à nous observer et paraissant comprendre quelques mots de français, s'appretait à donner contre nous des ordres peu parlementaires, je crus devoir tenter une réponse intimidante que le rapport du cocher venait de me suggérer.

« Va dire au lieutenant de l'Amelh, répondis-je, que je n'ai pas d'autorisation à demander au commandant du cercle de Marnia, puisque je suis d'un grade égal au sien... et qu'il se hâte de nous donner satisfaction, car nous sommes mal ici; pourquoi ne nous a-t-il pas reçus?... »

En réalité, quand j'étais appelé, par mes fonctions, en territoire militaire, j'y étais assimilé aux commandants de cercle pour les réquisitions et divers services que j'avais à réclamer de l'armée, mais cette assimilation restait purement administrative et j'exagérais quelque peu, en cette circonstance, puisque je donnais à entendre que j'étais militairement l'égal du commandant L...

Mais cette réponse, rapportée au kalifat de l'Amelh, eût pour résultat de changer aussitôt ses mauvaises dispositions en une parfaite complaisance. Non seulement notre cocher rapporta l'autorisation de circuler et de visiter que nous réclamions, mais encore il revint suivi d'une petite garde de quelques marocains armés, commandés par le grand escogriffe de mauvaise mine qui avait mission de nous protéger et répondait de nous « par ordre », corps pour corps.

Ayant déjà pris, en vues posées ou instantanées, tout ce que la Casbah offrait d'intéressant, nous quittâmes la citadelle pour parcourir la ville.

Pendant près d'une heure, grâce à notre petite garde, il nous fût aisé de circuler partout et de photographier tout ce qui nous parut digne d'être reproduit.

En passant sous une longue voûte où les nombreux clients d'un caouadji (cafetier) étaient assis ou couchés, nous eûmes même le plaisir de faire une station assez agréable en fumant quelques cigarettes et en dégustant l'excellent breuvage que les Arabes excellent à préparer. Mais cette gourmandise faillit nous attirer de graves ennuis.

Nous venions de commander une seconde « tournée » des petites tasses tant exigües dans lesquelles les indigènes servent leur café, quand un marocain, — maigre, sale et très déguenillé, — fit irruption sous la voûte en haranguant la foule des consommateurs avec force gestes.

Nous crûmes d'abord que c'était un jongleur ou un conteur se préparant à donner un de ces spectacles improvisés dont les orientaux sont si friants, mais des murmures s'élevèrent, le chef de nos gardes intervint pour imposer silence au personnage et notre cocher me dit :

« Achevez rapidement vos tasses et payez, puis partons; ce marocain essaye de soulever la population contre nous, il va nous créer des difficultés... partons ! »

Sans y mettre trop d'empressement, pour la forme, nous suivîmes ce conseil et nous reprîmes nos pérégrinations dans la cité; mais il nous fut bientôt démontré que nos gardes armés, par leur présence, nous empêchaient seuls d'être fort malmenés.

Sur notre passage, les ruelles bruyantes et pleines de populace se vidaient comme par enchantement; tous les habitants, dès qu'ils nous voyaient arriver, rentraient chez eux, mais c'était pour réapparaître bientôt aux rares embrasures de leurs petites fenêtres ou sur les terrasses de leurs demeures, pour nous y invectiver et nous faire des gestes de menaces non équivoques.

« Si tu as fini ce que tu voulais faire ici, me fit dire enfin le grand escogriffe, chef de notre escorte, par l'entremise de notre cocher, tu devrais partir et rentrer à Marnia, car la population est en grande effervescence et je ne pourrai bientôt plus te protéger contre elle. »

Notre téméraire méridional reconnut lui-même la justesse de cette observation. Nous regagnâmes notre calèche qu'il fallut faire sortir à reculons de la voie où elle s'était si fort engagée et dès que nous eûmes franchi l'entrée principale de la ville, notre guide lança ses quatre chevaux au grand galop dans la plaine avec une grêle de coups de fouets trahissant la hâte qu'il avait de mettre entre nous et Oujda une grande distance.

Cette galopade furieuse fut saluée dans Oujda par des clameurs assez semblables à de joyeuses manifestations.

— On ne nous a pas reçus avec beaucoup d'égard, mais du moins notre départ est fêté avec éclat, dit en riant le jeune géologue... et tenez! voilà qu'on tire même des coups de feu en notre honneur!

— Eh! c'est *sur nous* que l'on tire! répondit le cocher qui venait d'entendre siffler une balle près de son oreille.

Nous avions été réellement le but des trois ou quatre coups de fusils tirés, mais la vitesse des chevaux, emballés par la grêle de coups qu'ils venaient de recevoir, nous eût bientôt mis hors de la portée des tireurs d'Oujda.

Nous franchîmes quelques kilomètres à cette allure désordonnée, puis quand il fut bien certain qu'aucun marocain ne s'avisait de nous poursuivre, notre automédon, encore pâle de la crainte qu'il avait eue, ralentit peu à peu ses bêtes.

Le milieu du jour approchait lorsque, parvenus à la moitié de la distance qui sépare Marnia de la ville Sainte marocaine, nous fîmes halte pour déjeuner sur un petit mamelon où nous devions rôtir péniblement au soleil, mais d'où nous dominions une assez grande étendue pour n'avoir pas à craindre une surprise.



Par son dénouement dramatique, notre excursion de touriste avait pris une certaine allure d'expédition dont notre géologue était ravi, et comme on est toujours content de s'être tiré sans accident d'un mauvais pas, notre cocher lui-même était très gai, quand vers la fin de notre déjeuner, dont il savourait les reliefs, il faillit avaler de travers en poussant un cri d'alarme pour nous signaler des cavaliers accourant sur nous au galop.

Instinctivement nous saisismes les revolvers et fusils de chasse, dont nous étions munis... nous n'eûmes pas à les armer : les cavaliers ne venaient pas d'Oujda ; ils arrivaient au contraire de Lalla Marnia et portaient l'uniforme français.

C'était un peloton commandé par un lieutenant que le capitaine X. envoyait à notre recherche.

Ayant appris dans la matinée notre départ pour Oujda et sachant combien, en ce moment de troubles, la frontière marocaine était peu sûre, l'intérimaire du commandant L. s'était fort alarmé de notre entreprise imprudente.

Nous eûmes tout d'abord un écho de ses inquiétudes par la façon très vive dont le lieutenant nous apostropha en nous reprochant d'avoir entrepris notre promenade sans autorisation préalable.

Le brave garçon avait pris à cœur les inquiétudes de son chef et ce fut à peu près comme des prisonniers ou tout au moins comme des coupables qu'il nous ramena directement au bordj « où le capitaine nous attendait pour nous « laver la tête » sévèrement ».

Dès que j'eus décliné mes nom et qualité, la colère du capitaine se transforma en une déférente cordialité. Cinq minutes après, nous étions fort bons amis et j'apprenais, en dégustant avec mes compagnons une limonade d'une fraîcheur exquise, comment ma réponse aux questions du Kalifat de l'Amelk avait été par hasard la meilleure de celles que je pouvais faire pour nous sortir de l'impasse dangereuse dans laquelle notre ignorance des troubles marocains nous avait fait entrer.

Un mois auparavant, une mission topographique militaire avait fait autour d'Oujda des levées de terrain qui avaient duré plusieurs jours. Or, cette mission comprenait trois personnes revêtus de costumes civils que les marocains avaient pris pour des officiers « en bourgeois » puisqu'ils opéraient avec et sous le couvert de l'armée.

En rapprochant ce fait du caractère un tantinet arrogant de ma réponse, en apprenant que nous examinions les choses d'Oujda avec des lunettes françaises sur trois pieds (nos appareils photographiques), comme les officiers de la mission topographique déjà venus un mois plus tôt, le Kalifat en avait conclu que nous étions bien réellement des officiers français et qu'il ne pouvait se dispenser de nous faire protéger de son mieux.



Si l'immense plaine des Angads et les environs d'Oujdah et de Marnia sont d'un aspect aride, en revanche, les montagnes qui se dressent au sud-est sont garnies d'une végétation luxuriante. Le gibier y abonde ; on y trouve même force petits sangliers d'un fumet très déli-



Fille marocaine  
à Oujdah.

cat, mais ce beau prétexte à battues ou à longs affûts a un revers peu réjouissant dans la panthère. Là où le sanglier se rencontre, il y a, en effet, très souvent ce dangereux fauve et les forêts splendides des Beni-Snous, des Ouled-en-n'har, d'Aoufir et de Schob-Schak en sont assez désagréablement pourvues.

Nous avons néanmoins traversé plusieurs fois ces forêts, de jour, sans rencontrer de ces dangereux animaux, mais les mêmes excursions faites la nuit auraient été plus imprudentes.

Quand on quitte Oujdah pour se diriger sur Sebdon par Zaouia et le Krémis, on franchit bientôt la frontière indécise de la France et du Maroc et l'on entre sur le territoire des Beni-Snous, où la vallée de la Tafna, surtout aux environs des Beni-Badel, est une des plus belles choses qu'il soit possible de voir en Algérie.

Là, le grand fleuve oranais, qui s'était jadis creusé, aux âges préhistoriques, une immense vallée d'érosion, coule à présent au fond d'une fissure étroite qu'on ne peut voir qu'en arrivant tout près d'elle tant elle est à pic.

Il semblerait, au premier abord, quand on arrive par le chemin pierreux que montre notre phototypic n° 7, qu'il n'y a plus d'eau dans cette vallée, mais en réalité, la rivière aux terribles crues a fait au pied du mont qui barre l'horizon, vers le fond du paysage à gauche, l'entaille gigantesque vers laquelle le chemin se dirige et coule au bas des bois d'oliviers du fond de cette vue dans une faille de 50 à 50 mètres de profondeur et de 15 à 20 mètres de longueur, sorte de crevasse vertigineuse du plus saisissant aspect. L'été ce n'est qu'un filet d'eau gazonillant qu'on traverse à gué sans peine, mais pendant la saison des pluies, c'est une infranchissable barrière dont l'impétueuse sauvagerie dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer.

*(La fin au prochain numéro.)*



# L'Acétylène en Photographie

(suite) 1

Il existe beaucoup d'instruments fort mal étudiés, même au simple point de vue pratique du nettoyage de l'appareil. Nombreux sont ceux où chaque chargement nouveau exige un démontage total de l'installation, quelquefois celui de la cloche gazométrique elle-même. Or, ces conditions sont inadmissibles pour un appareil d'éclairage, puisqu'elles entraînent la discontinuité de cet éclairage et que, d'autre part, elle créent des dangers d'explosion par une pénétration d'air dans toutes les parties de l'appareil à chaque nouveau chargement.



En cherchant à réaliser un système d'appareils automatiques pour la production de l'acétylène qui pût convenir aussi bien aux usages domestiques qu'aux emplois industriels, j'ai voulu éviter les défauts inhérents aux deux dispositifs mentionnés ci-dessus: alimentation d'eau sur le carbure, alimentation du carbure dans l'eau. Dans mes systèmes d'appareils, ni l'eau ni le carbure ne sont distribués. Ces deux corps sont en présence dans les gazogènes, mais ils ne sont pas en contact, sauf au moment voulu. La réaction est modifiée et conduite *par la pression du gaz dans les gazogènes*, pression réduite, bien entendu, et qui n'atteint pas 1/10 d'atmosphère.

Mes appareils sont constitués par une combinaison qui se rapproche du briquet à hydrogène et que la coupe schématique tracée plus loin va permettre de comprendre. Mais c'est un briquet à hydrogène adapté très spécialement à la réaction du carbure de calcium. De plus, certains détails que j'exposerai ensuite, parce que la coupe schématique ne peut pas les mettre en évidence, ont pour but de faciliter l'usage de l'appareil, d'éviter toute incertitude dans son maniement. Ces détails ont une très grande importance industrielle. La combinaison que j'ai réalisée s'applique aussi bien aux appareils de petite et moyenne dimension qu'à la création de véritables usines disposées pour desservir un réseau d'éclairage public et privé important. Dans ce cas spécial des grands appareils, j'ai pu tourner la difficulté qui est très grande de faire entrer en réaction des masses considérables de carbure de calcium sans atteindre une température nuisible.

La figure 2 ci-contre est une coupe disposée uniquement pour la démonstration du mode de fonctionnement de mes appareils. Un seul gazogène est figuré, pour ne pas compliquer cet exposé, tandis que mes appareils comportent toujours plusieurs gazogènes.

Dans un cylindre B se trouve fixé, à la hauteur convenable et sur un support adhérent au cylindre, mais qui n'est pas figuré, un panier D, amovible, percé de nombreux trous, dans lequel on place le carbure de calcium en vrac, tel qu'il est livré par les usines.

Au-dessus du panier on place une cloche haute C, qui l'enveloppe entièrement et de très près, et dont la base descend presque au fond du cylindre B.

Cette cloche possède, à sa partie inférieure, un orifice terminé par un ajutage en forme de bec  $\alpha$  lequel est orienté de manière à s'engager sous une chambre verticale X ménagée dans le cylindre B et librement ouverte à sa base.

En haut, cette chambre X est fermée et reliée par une tubulure avec la cloche du gazomètre L, mobile sur une cuve à eau H.

La partie supérieure de la cloche C est reliée par une tubulure G avec un régulateur R qui se compose d'un robinet de forme spéciale dont la clef est actionnée par une roue.

Cette roue R est elle-même conduite par une chaîne de traction, liée, d'un côté au contrepoids Q, et de l'autre au gazomètre L'.

(1) Voir les numéros 1 et 2 de 1898.

Les liaisons sont disposées de telle manière que le régulateur permette le passage du gaz lorsque le gazomètre L repose dans sa cuve H, tandis qu'au contraire, ledit passage est progressivement diminué à mesure que ce gazomètre monte, et que, par suite, il entraîne un mouvement correspondant pour la fermeture du régulateur R, en agissant sur la chaîne de traction. La communication du gaz est interrompue quand le gazomètre L s'est soulevé de 1/5 ou même seulement de 1/6 de sa course en hauteur, réglage qu'on peut d'ailleurs graduer à volonté par avance ou retard de la clef du régulateur.

Le fonctionnement est le suivant: Le carbure ayant été introduit dans le panier D et ce

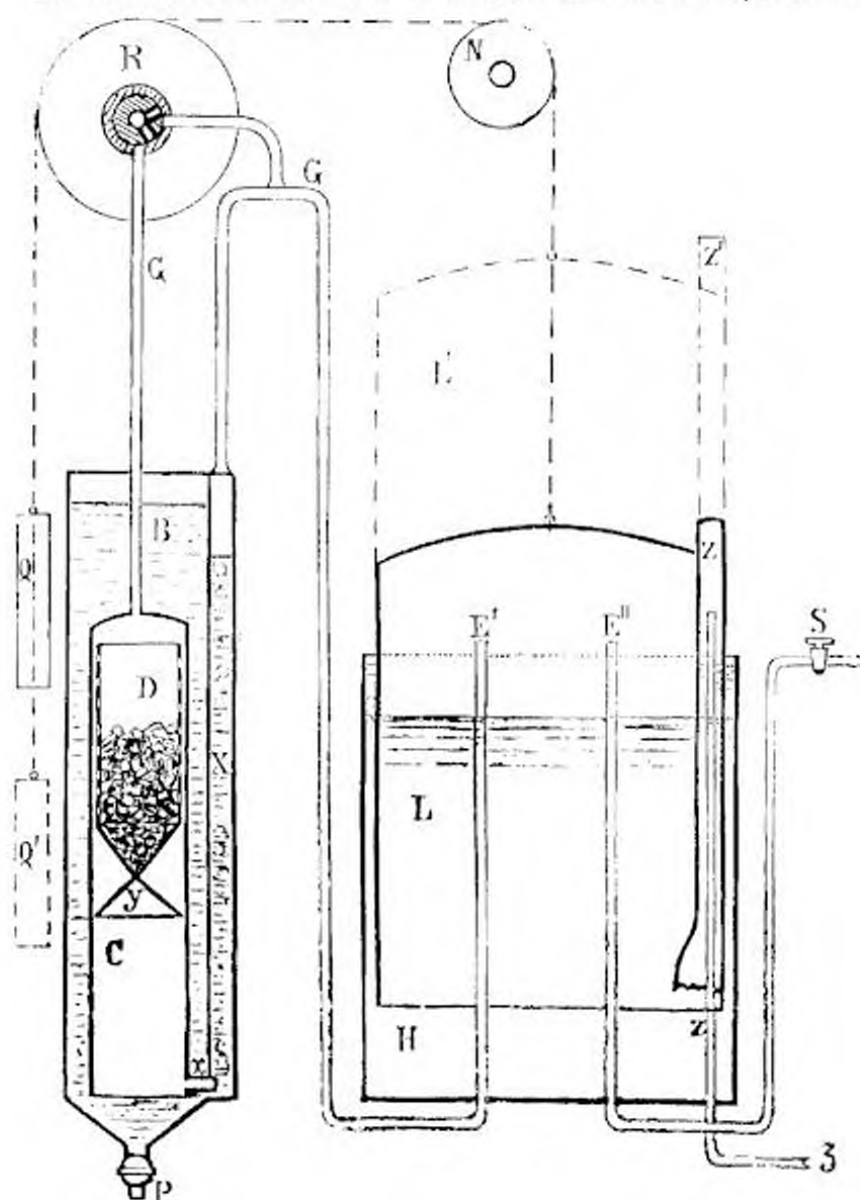


Fig. 2

dernier étant posé sur son support, dans le cylindre B, on met en place la cloche recouvrant C, on l'arrête dans sa position de travail en engageant son bec *x* sous le bord inférieur de la chambre X, qui lui sert de point de fixation et d'arrêt. Puis on garnit d'eau jusqu'en haut le cylindre B.

La cloche C est ainsi complètement recouverte par l'eau et cette eau, en vertu de sa pression supérieure, pénètre par dessous dans la cloche en chassant le gaz qu'elle renferme et qui s'écoule par le régulateur R dans la cloche L.

Bientôt le carbure placé dans le panier D est atteint par cette eau montante. L'acétylène se dégage en abondance dès que ce contact a lieu et par sa pression il limite le mouillage du carbure à la quantité de gaz que peut débiter le régulateur R. La cloche L du gazomètre se gonfle. En montant elle ferme progressivement et bientôt complètement le régulateur.

Le gaz s'accumule alors dans la cloche C dont il repousse l'eau intérieure. Le carbure de calcium cesse d'être en contact avec cette eau. La chaux imprégnée d'eau, résultant de l'attaque du carbure, s'égoutte. Toutefois, elle cède par capillarité, au carbure non attaqué qui la recouvre, une certaine portion de cette eau d'imprégnation, de telle sorte que la réaction se continue, moins vive, pendant quelque temps. Le gaz qui se forme remplit complètement la cloche C, puis, lorsqu'il arrive vers la base de ladite cloche, il s'écoule par l'ajutage *x*, lequel le déverse dans la chambre X d'où, traversant l'eau, il se rend dans la cloche L ou gazomètre.

La caractéristique de cet appareil est, on le voit, l'établissement de la surverse de gaz *x*, X, qui permet d'absorber les queues de la réaction, après que l'eau a été chassée par la pression du gaz dans l'intérieur de la cloche C, et de les faire servir au réglage. En effet, l'excédent du gaz produit vient soulever la cloche L du gazomètre et retarder, par suite, le moment où la réouverture du régulateur pourra se produire.

Si la consommation du gaz abaisse la cloche L, il arrive un instant où le régulateur ouvre graduellement la communication permettant au gaz accumulé sous la cloche C de s'échap-

per. L'eau remonte dans cette cloche et l'attaque du carbure de calcium se continue, pour faire face à la consommation.

En pratique, la cloche L se maintient, en cours d'éclairage, à une hauteur sensiblement constante, qui correspond à une ouverture ménagée du régulateur R, et à une attaque correspondante du carbure de calcium. Si la consommation diminue, la cloche remonte et ferme un peu le régulateur. Si elle augmente, l'inverse se produit.

Lorsque la consommation cesse, le régulateur se ferme et la réaction prend fin d'elle-même par le fonctionnement de la surverse, l'eau étant définitivement écartée du carbure de calcium. La cloche L est de capacité convenable pour absorber, sans déperdition, l'acétylène qui se forme pendant la période d'arrêt d'un éclairage à l'autre, et qui provient de l'action de la capillarité plus haut mentionnée, et de l'action de l'humidité du gaz, moins active, mais plus permanente.

Sous le panier D existe un diaphragme Y, qui épouse presque les parois de la cloche C en ne laissant autour de lui qu'un étroit passage annulaire. La fonction de cet organe est d'empêcher la circulation du gaz confiné sous la cloche C et de réduire par là le transport de l'humidité qui serait charriée par le gaz de la partie inférieure à la partie supérieure de cette atmosphère, jusqu'au carbure de calcium. Cet organe important limite donc l'attaque du carbure pendant l'arrêt du fonctionnement.

Un dernier organe est la surverse de sécurité Z, z'. A l'intérieur de la cloche du gazomètre L se trouve fixé, contre sa paroi, un large tube Z, fermé en haut, ouvert et élargi en bas, qui constitue une sorte de cloche intérieure mobile avec le gazomètre L. Ce tube Z est plus court en bas de quelques centimètres que la cloche L.

Un tube z plus étroit pénètre verticalement dans le précédent (Z). Il traverse le fond de la cuve H, auquel il est fixé et aboutit au-dessus de l'eau de cette cuve, où il est librement ouvert. En dessous, le tube z est relié par un tuyau avec l'extérieur de l'édifice où fonctionne l'appareil.

S'il arrive, par suite d'un arrêt anormal prolongé, que le gazomètre se remplisse de gaz, l'excédent du remplissage, au lieu de se déverser par ses bords à l'extérieur, passe par le tube Z, qui arrive plus tôt à la surface du liquide de la cuve, et de là s'échappe librement par le tube z.

Ces deux tubes Z, z' constituent donc une surverse de gaz automatique, indé réglable, n'exigeant aucun entretien, dont le fonctionnement assure toute sécurité, même dans le cas où un appareil chargé serait abandonné sans fonctionner pendant une durée quelconque.

P est un robinet de vidange pour enlever l'eau du cylindre B lorsque le carbure est détruit et que le cylindre doit être rechargé.



S est le robinet de prise du gaz pour alimenter la canalisation.

Tel est le principe de mes appareils, dégagés des organes secondaires, quoique indispensables, tels que robinets de commande du gaz, robinets purgeurs pour l'eau et l'air au moment de la charge, laveurs et interrupteurs hydrauliques.

Fig. 3

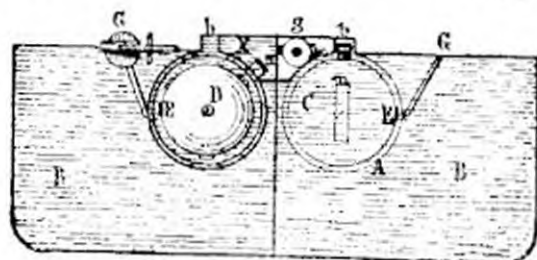
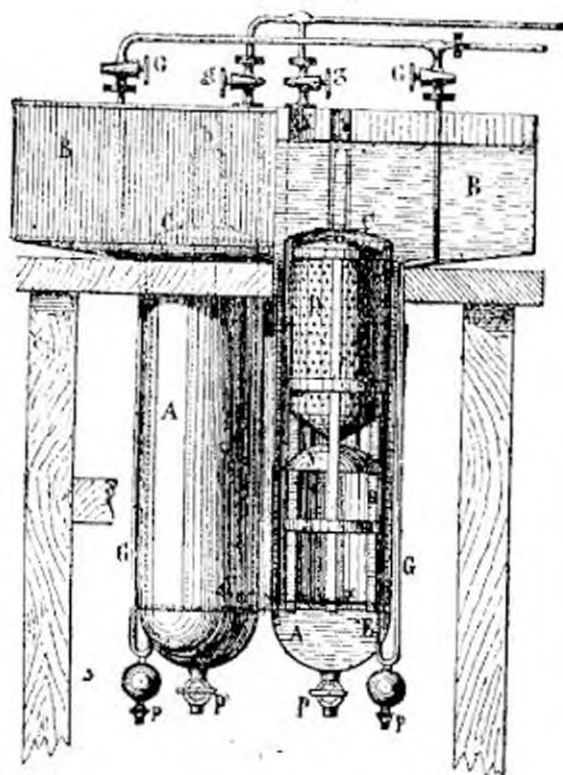


Fig. 4



Fig. 5

Leur construction diffère notablement du schéma décrit précédemment, et cela par des détails d'une grande importance industrielle.

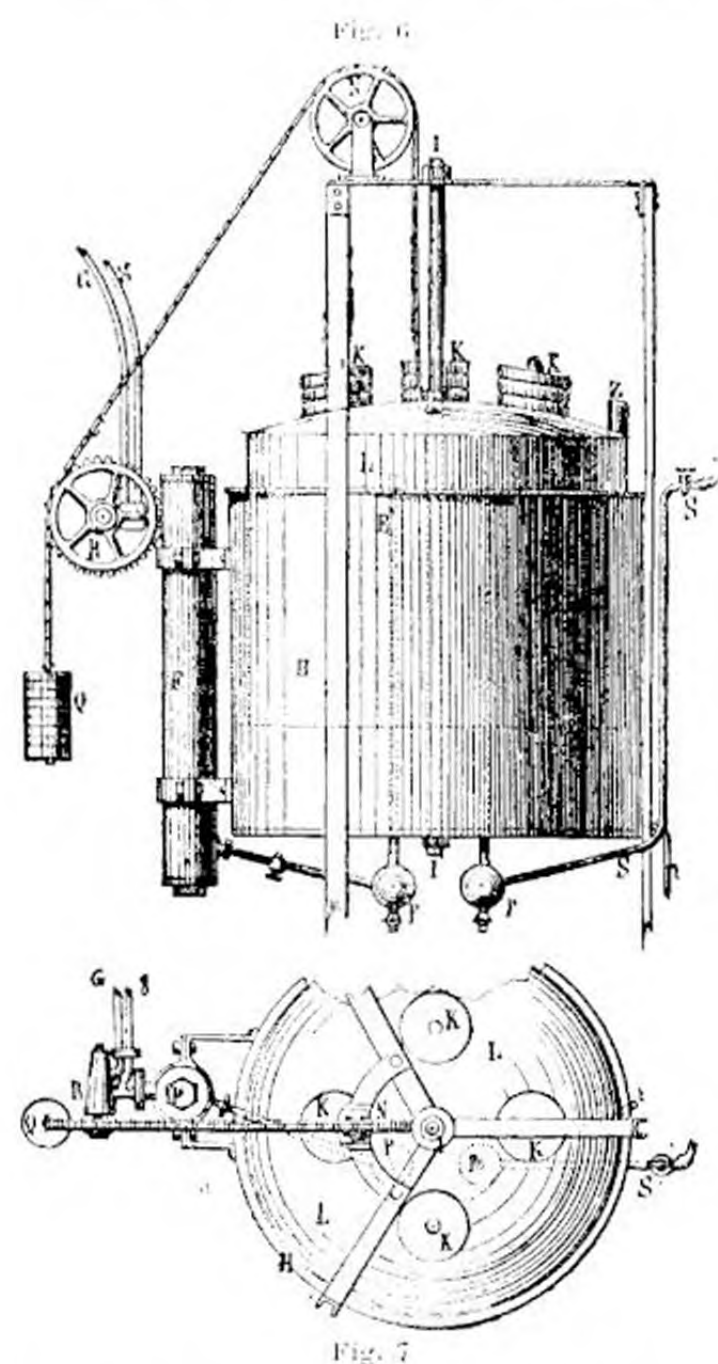
La cloche C n'est pas reliée par une tubulure supérieure au régulateur, ce qui aurait nécessité l'établissement d'un joint à chaque chargement. Le tube de sortie est à poste fixe sous cette cloche. Il prend le gaz à son sommet et il est adhérent au support du panier.

La cloche C ne peut entrer dans le gazomètre qu'en faisant passer son bec x dans une cannelure verticale qui aboutit au bord inférieur de la chambre X de surverse gazeuse.

Quand la cloche a été descendue au fond du récipient, guidée par cette cannelure, il suffit de la tourner d'un tiers ou d'un quart de tour sur elle-même pour que de bec x s'engage sous le bord libre de la chambre X. Par ce mouvement, se trouvent du même coup réalisées la communication et la fixation de la cloche dans sa position de travail. Il est donc matériellement impossible de placer la cloche autrement que dans sa position normale, qui assure pour le générateur un joint hydraulique de toute étanchéité et de toute sûreté. Ce joint est le seul qui existe dans mes appareils. Il permet un chargement facile du carbure de calcium et une extraction complète et aisée des résidus de chaux vive. Aucune autre partie de l'appareil n'a besoin d'être nettoyée ni entretenue.

Les figures 3 à 7 montrent un modèle moyen de mes appareils qui suffit pour assurer l'éclairage d'une maison de campagne ou villa, c'est-à-dire l'alimentation d'une dizaine de becs de 20 à 30 bougies d'intensité en moyenne.

Les générateurs sont au nombre de deux et accouplés. Ils sont séparés du gazomètre régulateur et réunis seulement à ce dernier par deux conduites de gaz. Ces générateurs AA sont élargis dans leur partie supérieure B (fig. 3 et 4) pour renfermer en B une large provision d'eau. Le cylindre de droite, qui est coupé, montre le support du panier D à carbure et le tube E, de prise du gaz, qui pénètre



jusqu'en haut de la cloche C. On voit aussi le diaphragme Y placé sous le panier. Dans le plan (fig. 4) on distingue les chambres de surverse gazeuse X, X et les cannelures b, b qui servent au passage du bec x des cloches C. L'une de ces cloches est représentée isolée (fig. 5).

La figure 6 montre le gazomètre régulateur avec sa cloche mobile L, chargée par les contrepoids K, K au degré voulu pour la pression du gaz. Ce gazomètre est relié par les conduites G, g aux gazogènes. La première G aboutit au régulateur R, qui conduit la réaction. Le tube F est un épurateur sec garni de pierre ponce, d'amiante ou de fragments de verre.

Sous les gazogènes on voit les robinets de vidange P P. Tous les tubes déclifs sont munis de purgeurs p, p.

Lorsque la place est réduite, il est préférable de construire l'appareil sur un unique support, ce qui supprime les tuyautages de raccordement. Les figures 10, 11, 12, 13, représentent un petit appareil pour l'éclairage de 6 à 8 becs. La surface occupée est de moins de un demi-mètre carré. Les mêmes lettres indiquent les mêmes organes plus haut signalés. Les figures 8 et 9 représentent le régulateur de cet appareil.

Dans mes appareils, la cloche où se produit la réaction est entourée et recouverte d'une masse d'eau importante qui a pour résultat de refroidir la réaction et de produire l'acétylène à basse température. Les parois de cette cloche condensent la vapeur d'eau et l'éliminent, empêchant ainsi une attaque générale du carbure. Ce dernier est introduit en fragments de grosseur quelconque, pourvu qu'ils puissent entrer dans les paniers D. La chaux résiduelle reste presque toute entière dans ces paniers, qui sont amovibles, et qu'on peut facilement retirer de l'appareil et nettoyer.

L'excès d'eau qui peut résulter d'une immersion partielle du carbure s'élimine d'elle-même par égouttage, dès que la réaction doit être suspendue, c'est-à-dire dès que le régulateur agit pour la limiter ou pour l'arrêter automatiquement. Il ne reste que l'eau d'imprégnation fixée sur la chaux, et dont une partie remonte par capillarité sur le carbure. L'excès de capacité du gazomètre est largement calculé pour loger les volumes de gaz auxquels cette ascension capillaire d'humidité peut donner lieu.

La souplesse de la production est excessive. En effet, l'arrivée de l'eau n'est pas limitée. Elle peut être considérable si la consommation l'exige. Elle est très faible si elle est réduite. Et cette eau peut non seulement être amenée, mais aussi être aussi retirée, par le seul jeu de la réaction automatiquement réglée.

Ce sont là des différences capitales à signaler par rapport aux appareils à distribution d'eau dont le débit est beaucoup moins élastique, la production paresseuse, et dans lesquels l'eau une fois introduite reste en contact avec le carbure.

La cloche gazométrique de mes appareils joue un rôle multiple. Elle conduit la réaction; puis elle sert d'accumulateur de gaz pendant les périodes d'arrêt; enfin, elle constitue un régulateur pour la pression du gaz dans la canalisation.

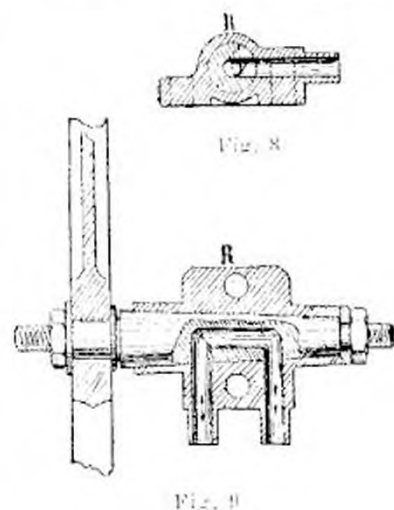
La disposition que j'ai donnée au régulateur permet ces rôles distincts et simultanés. Ce régulateur est en effet constamment sous la dépendance de la cloche du gazomètre et de son contrepoids antagoniste Q. Il représente en quelque sorte l'axe d'une balance et il n'exige, quelle que soit sa position, aucune différence d'effort de la part de la cloche motrice. Par suite, il n'apporte aucune perturbation dans la pression du gaz enfermé dans cette cloche, pression qui reste invariable. La régulation de la pression est une condition très nécessaire de l'éclairage par l'acétylène.

Quand un gazomètre est épuisé, l'eau occupe tout le volume de la cloche où s'est produite la réaction; le panier et la chaux qu'il renferme sont noyés. Il ne reste donc plus de gaz acétylène dans cette partie de l'appareil, de telle sorte que le rechargement n'offre pas le danger de créer des mélanges détonnants.

Il me reste à décrire l'application de mon système d'appareil aux plus hautes productions, telles que celles qui peuvent résulter d'une entreprise d'éclairage public et privé, dans un grand village, une petite ville ou quartier de ville, un théâtre, un établissement de bains, casino, une grande usine, etc. (fig. 14, 15, 16, 17).

Ces grands appareils comprennent les mêmes dispositions générales que les instruments plus petits. Mais ils diffèrent de ceux-ci par cette condition, très particulière à l'emploi du carbure de calcium, c'est qu'il fallait éviter d'augmenter, au dessus d'une certaine limite, les dimensions des vases à carbure pour prévenir un échauffement nuisible à la réaction. C'est une erreur dangereuse que d'attaquer de grosses masses de carbure sans assurer ce refroidissement. Or, il est impossible de refroidir au-dessus de certaines dimensions. J'ai donc été conduit à modifier la forme de mes appareils, afin de conserver des proportions favorables au refroidissement.

(La suite au prochain numéro)



G. GASTINE (chimiste)



# RECETTES & PROCÉDÉS

## Solutions pour éclaircir les diapositives

Formule : Eau, . . . . . 100 cc.  
 Protosulfate de fer . . . . . 25  
 Acide citrique, . . . . . 20  
 Alun . . . . . 5

Laver le positif sur verre sommairement après le fixage et le plonger dans la solution jusqu'à l'obtention de l'effet voulu. Laver. Ce bain exerce une action marquée sur la couleur du dépôt d'argent. Il pousse au bleu noir. Surveiller son action et retirer l'épreuve dès que les blancs sont suffisamment clairs.

(The Amateur Photographer.)



## Enlèvement du voile

Le bain suivant, recommandé par le professeur Lainer, agit lentement et sûrement :

Iodure de potassium . . . . . 10 g.  
 Hyposulfite à 25 p. 100. . . . . 1000 gr.

Il ne faut pas craindre de laisser séjourner le cliché pendant plusieurs heures, si cela est nécessaire, pour faire disparaître le voile, si celui-ci est accentué.



## Faiblisseur pour papiers au chlorure

On peut, d'après M. Valenta, arriver à baisser une épreuve trop tirée sur papier au chlorure d'argent sans enlever les détails de l'image. Il suffit de la passer dans le bain suivant :

Eau, . . . . . 100 cc.  
 Hypo, . . . . . 15 gr.  
 Solution de nitrate d'urane à 10 p. 100. . . . . 1 cc.

En quelques minutes, l'épreuve s'abaisse, au ton voulu. On la passe ensuite au bain de virage-fixage.

(Photo-Gazette)



## Virage au platine

Solution de borax à 5 p. 1000. . . . . 1.500 cc.  
 Solution de bicarbonate de soude à 10 p. 100. 40cc.  
 Solution de chlorure d'or à 1 p. 1000. . . . . 300 cc.  
 Solution de chloroplatinate de potassium à 1 pour 1000 . . . . . 300 cc.

Mélanger les solutions dans l'ordre indiqué une demi-heure avant l'emploi.

Laver les épreuves avant le virage.

Fixer dans l'hyposulfite à 10 p. 100 pendant 10 minutes. Après le fixage, passer les épreuves pendant un quart d'heure dans l'eau, puis un temps égal dans une eau acidulée à 5 p. 100 d'acide chlorhydrique, puis à l'eau ordinaire par les procédés habituels. Donne un ton noir et agréable.

(Photo-Revue.)



## Imitation de platinotypie

Les copies sont faites sur papier ferro-prussiate et après le lavage, elles sont plongées dans un bain très faible de nitrate d'argent à 1 ou 2 p. 100, dans lequel l'image disparaît complètement. Le nitrate d'argent libre est dissous dans l'eau courante, puis l'image est développée comme à l'ordinaire dans le bain à l'oxalate. Pour lui donner un ton plus agréable, on plonge l'épreuve dans un bain d'acide chlorhydrique à 1 : 500, puis dans un autre bain d'ammoniaque à 1 : 1000. De la sorte, on obtient un ton noir offrant beaucoup d'analogie avec celui des épreuves au platine.

**O**n demande un employé graveur très capable pour la zincographie et l'autotypie. Adresser les offres à M. O. WELTI, Photographe, 12, rue du Grand-Chêne, à Lausanne (Suisse).



# Les Nouveautés Photographiques

## Le Stéréocycle

Depuis deux années, les appareils photographiques à petit format ont reçu du public un accueil très favorable. Leurs formes élégantes, leurs dimensions restreintes, leur faible poids séduisent tout naturellement l'amateur; mais, malgré les excellents clichés que ces appareils peuvent produire, les épreuves obtenues, appellent, à cause de leur petitesse, l'emploi de la loupe ou l'agrandissement.

De plus, et quel que soit le format, les épreuves photographiques ne sont intéressantes que par leur finesse et l'exactitude du rendu, et l'effet artistique est réduit par suite du défaut de relief.

Tels sont les motifs de la création par MM. Ch. Bazin et Lucien Leroy du Stéréocycle :

L'instrument qu'ils ont imaginé est un appareil stéréoscopique perfectionné et complet, dont les épreuves vues au stéréoscope sont saisissantes de relief et de finesse. Elles rendent la sensation perçue par l'observation directe et donnent l'illusion en grandeur d'une plaque  $24 \times 30$ .

Les clichés, obtenus sur plaques séparées, n'ont cependant que  $5 \times 5$  centimètres, et c'est précisément à ces faibles dimensions que l'on doit la finesse de tout le cliché. La petitesse des épreuves est une nécessité du stéréoscope; on recherche, en effet, à l'encontre de ce qui se fait de coutume, à saisir des vues à différents plans qui, tous, doivent être nets.

Il faut donc avoir un objectif d'assez court foyer pour permettre une grande profondeur

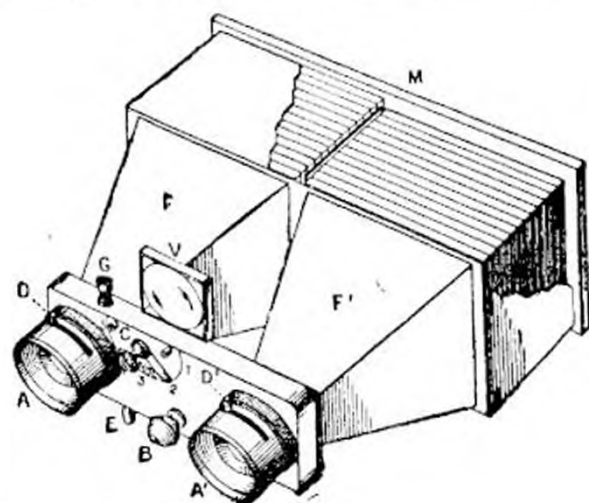
et l'obtention de clichés absolument nets des premiers plans à l'infini.

L'objectif doit être d'excellente qualité pour permettre la couverture sous un aussi petit foyer à  $F/7$ ; c'est-à-dire que le trou du plus grand diaphragme est le  $1/7$  de la longueur focale entre l'objectif et la plaque. Sa luminosité doit être très grande, afin de pouvoir diaphragmer cet objectif pour faire des vues de très près qui soient au point, et encore suffisamment éclairées.

Aussi les objectifs employés sont-ils des objectifs anastigmatiques spécialement étudiés et construits pour le stéréocycle; les sujets sont nets depuis l'infini jusqu'à 1 m. 50 sans réglage. L'image est d'une finesse qui peut rivaliser avec les meilleurs clichés obtenus par les anastigmatiques les plus réputés.

Ils sont à diaphragme Iris et travaillent à  $F/7$ ,  $F/12$ ,  $F/16$ ,  $F/24$ . — Diaphragmes qui permettent d'accroître la profondeur du foyer pour les vues faites de très près ou de corriger l'excès de lumière, au bord de la mer par exemple.

OBTURATEUR. — L'obturateur des appareils de petit format n'a d'ordinaire qu'une seule vitesse et ne fait le plus souvent que l'instantané. Les constructeurs ayant muni leurs objectifs de diaphragmes, il en résulte nécessairement l'emploi de vitesses variables et même de la pose dans certains cas. L'obturateur du "Stéréocycle" répond à toutes ces exigences; son système absolument nouveau, indé réglable et d'une simplicité inconnue



FF, cônes des deux chambres noires. — M, magasin de 24 plaques. — V, viseur clair devant l'obturateur; avantages de cette disposition: Nettoyage facile des tenailles. — DD', Diaphragmes iris. —  $F/7$ . —  $F/12$ . —  $F/16$ . —  $F/24$ . — B, bouton pour armer l'obturateur. — G, Poussette pour le déclenchement. — E, tube pour la pose à la poire. — C, manette pour obtenir les vitesses de  $1/10$ . —  $1/15$ . —  $1/25$ . —  $1/45$ . —  $1/75$ , par la tension du ressort intérieur.

jusqu'alors, peut être nettoyé, lors d'un séjour à la mer, par les plus inexpérimentés; de plus, il ne peut rouiller.

**Escamotage.** — L'Escamotage des *plaques séparées* est le système adopté dans la chambre Londe et Dessoudeix universellement connue.

Ce système est le seul *sans aucun mécanisme*; il ne donne aucun raté. *Le changement des plaques est obtenu par la rotation complète de l'appareil sur lui-même*, d'où le nom de Stéréocycle. Les Châssis ou porte-plaques, en aluminium, sont particulièrement soignés et peuvent recevoir des plaques de différentes épaisseurs; ils portent au dos un numéro d'ordre pour le classement, et un numéro indicateur que l'on peut apercevoir au travers de verres rouges placés sur le couvercle de l'appareil: dispositif qui remplace tout compteur et dont le contrôle est certain.

Le poids de l'appareil *tout chargé* de ses vingt-quatre *plaques séparées* pour douze épreuves stéréoscopiques n'est que de 850 grammes.

*Tout en métal*, recouvert de maroquin, le Stéréocycle est d'une construction des plus soignées dans toutes ses parties, et les superbes clichés qu'on obtient, la satisfaction qu'il procure, sont le résultat de l'étude complète et approfondie d'un instrument de haute précision.

**Remarque:** Nous ferons remarquer que le système d'escamotage étant exempt de mécanisme nécessitant le tirage de tiroirs ou de tiges, il ne peut y avoir *jamais* la plus petite infiltration de lumière.



## Essai des Écrans en Glaces à faces parallèles

PAR M. LÉON DUCHESNE

Les plaques photographiques dites *isochromatiques* étant devenues d'un usage courant, l'emploi des verres compensateurs, indispensables avec ces sortes de plaques, s'est également généralisé; tout le monde les connaît et les emploie: s'ils n'ont pas toujours donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre, cela tient à ce que l'on a mis dans le commerce des verres imparfaitement travaillés. Pour rendre plans et parallèles les deux faces d'un écran, il faut sept à huit jours de travail avec un outillage spécial, tel que le possède M. Julien Radiguet, opticien à Évreux.

On comprend donc que les écrans doivent être d'un prix assez élevé; aussi croyons-nous rendre service aux nombreux amateurs photographes, qui risquent d'acheter des verres à vitres au lieu de verres à faces planes et parallèles, en leur indiquant quelques moyens faciles de reconnaître la qualité d'un écran.

L'écran à examiner étant placé sur un fond noir, drap, velours, etc., l'incliner à 45° environ et regarder les images réfléchies d'objets éloignés et à arêtes bien nettes, telles que têtes de cheminées, tiges de paratonnerre, roses des vents, etc.: si l'image vue par réflexion présente des lignes bien nettes, sans trouble, ni surtout sans être doublées, l'écran est parfait. On pourra pousser l'examen encore plus avant en regardant non à l'œil nu, mais à l'aide d'une jumelle ou d'une longue-vue pendant l'examen; on fait tourner l'écran sur lui-même de façon à bien examiner toute sa surface; alors on reconnaît le plus petit défaut qui peut exister.

Voici un second moyen plus rapide, mais moins précis; regardez à la fois, partie au travers de l'écran à examiner tenu bien verticalement, et partie en dehors une ligne verticale, cette ligne où l'arête doit rester bien droite, quoiqu'on fasse tourner l'écran entre les doigts, le moindre déplacement de la ligne verticale indique que l'écran n'est pas à faces parallèles. Employer de mauvais écrans revient à placer un prisme concurremment avec l'objectif photographique: tel n'est pas le but des écrans colorés; aussi devra-t-on les choisir avec le plus grand soin.

*Extrait du Bulletin de la Société française de Photographie.*



## Nouvel objectif anastigmat symétrique Darlot-Turillon

Ouverture F. 1 : 7,5

Parmi l'innombrable variété d'objectifs ayant vu le jour ces dernières années, et qui ont pris pour type, — du moins nominale, — les nouvelles combinaisons de Zeiss, établies sur les calculs des professeurs Abbe et Rudolph, peu de produits se distinguent et méritent d'être pris en sérieuse considération.

La plupart des constructeurs, combinant tant bien que mal un nom demi-grec, ou demi-latin, avec ce qu'il suffisait de langue vivante pour le faire accepter du vulgaire, des amateurs, (et, pourvu que la dépense ne soit pas trop forte, ces derniers font désormais de la photographie une affaire de mode, méprisant l'objectif d'hier, simplement parce que ce n'est pas l'objectif d'aujourd'hui), la plupart des constructeurs ont inondé le marché de combinaisons fort peu recommandables.

Fidèle aux traditions de la maison A. Darlot, — à laquelle il a su donner une nouvelle et vigoureuse impulsion, — le nouveau directeur, M. L. Turillon, produisait naguère un excellent *Anastigmat symétrique*, sur lequel nous donnerons quelques détails, prenant comme sujet d'étude, dans la série, le n° 4, qui est celui destiné à la plaque 13×18.

L'objectif est de combinaison normale; le diamètre des lentilles de 25 m. m.; la distance focale de 18 cent., l'ouverture maxima F. 1 : 7,5; les deux blocs optiques composés chacun de trois lentilles, de courbures et densités appropriées. La distorsion étant corrigée par antagonisme, il s'ensuit que sur tous les plans, l'image est d'une rectitude de lignes absolue.

Plus rapide que le Planigraphe, *l'Anastigmat symétrique* en réunit les excellentes qualités à un degré éminent. Se servant des formules les plus récentes des anastigmats, sagement appliquées, le constructeur a fait usage des matières les plus blanches et les plus limpides que l'optique est en mesure de produire. On sait à quel point de perfection cette branche de l'industrie est arrivée en France.

Les essais auxquels je me suis livré avec une attention rigoureuse, tendaient particulièrement à résoudre ces trois questions : Netteté de l'image, extension du champ de netteté, uniformité d'éclairage de la surface.

La netteté à toute ouverture est absolue. Les lignes fermes, vigoureuses, ciselées donnent une image qu'on ne saurait désirer meilleure, — parce qu'au delà du contour net et brillant, il est impossible d'exiger un plus haut degré de perfection : ce serait absurde.

Le champ de netteté, qui n'est autre chose que son étendue à toute la surface de la plaque, est vraiment extraordinaire. Pour s'en convaincre, il suffira de monter l'objectif (destiné à la 1/2 plaque, c'est-à-dire au format 13×18) sur une chambre 18×24; l'image conserve la même netteté jusqu'aux angles extrêmes. (N'oublions pas que l'expérience se fait à toute ouverture.)

En excentrant la planchette de 1/2 cent., le cône lumineux reste toujours contenu dans la plaque; ce qui prouve qu'on peut employer *l'Anastigmat* sur un appareil 21×27. Finalement, poussant le déplacement de la planchette à 3 centimètres au delà du centre, nous constaterons avec étonnement que la netteté et la luminosité n'ont subi aucune altération, et nous aurons atteint, dans ce cas, la dimension 24×30.

Il est évident qu'en mettant au foyer, non sur l'infini, mais sur un objet à moindre distance, tel qu'une reproduction, un intérieur, un portrait, le cône lumineux sera coupé sur un plus grand diamètre; par conséquent on aura la possibilité de couvrir une surface encore plus grande.

L'exagération même de ces expériences, vraiment probantes, suffit amplement à démontrer la haute valeur de *l'Anastigmat Darlot-Turillon*.

Relativement à l'homogénéité d'éclairage, on ne saurait la désirer plus complète. Dans les essais précités où le champ d'éclairage s'étendait outre mesure, je constatais que le centre aussi bien que les angles de la plaque conservaient sans altération une égale intensité; de

sorte qu'un cliché obtenu dans ces conditions présente une tonalité générale très uniforme, sans le moindre indice de dégradation lumineuse sur les bords. Voilà, certes, une qualité que les intelligents savent apprécier comme elle mérite.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, c'est sur l'objectif à *toute ouverture*, c'est-à-dire à  $F. 1 : 7,5$ , que j'ai procédé à ces essais, tant par examen optique, que par des épreuves sur plaques au gélatino-bromure.

Les reproductions de gravures, cartes topographiques, imprimés, en un mot des objets offrant une surface plane et parallèle au verre dépoli, sont tout à fait remarquables. L'image très lumineuse, est parfaitement burinée jusqu'aux angles, *même en étendant le champ à une surface quatre fois plus grande que celle affectée particulièrement au numéro de l'objectif*. L'astigmatisme ne saurait être corrigé d'une façon plus absolue.

Pour la photographie d'intérieurs, la reproduction d'objets d'art en haut relief, etc., on se servira avec avantage de quelque degré de diaphragmation, afin de donner une plus grande acuité aux pièces lumineuses. — d'où une plus grande profondeur de foyer allant atteindre les plans divers de l'objet. Qu'on ne croie pas, cependant, que cette qualité manque à *l'Anastigmat*; au contraire, il est remarquable par le détail qu'il offre à toute ouverture dans de 5 plans sensiblement distants entre eux.

La diaphragmation à iris se suit dans les rapports suivants :

Ouverture des diaphragmes . . . . .	1	2	4	8	16	32	64	128
Rapport au foyer : $F.$ . . . . .	7,5	10,5	15	21	30	40	60	90

Comme dans tous les objectifs symétriques à combinaison normale, la lentille d'arrière peut être employée isolément. Mais alors, il est indispensable de diaphragmer en portant l'index sur le repère diaphragmatique n° 4, ce qui, dans notre cas spécial de la distance focale doublée, 36 c/m., sera équivalent à  $F. 30$ . En resserrant l'ouverture jusqu'au n° 8, c'est-à-dire à  $F. 42$ , j'ai pu me convaincre que le champ nettement couvert et éclairé avec une parfaite uniformité dépassait les dimensions de  $30 \times 40$ . C'est un beau résultat!

La monture de l'objectif est en cuivre jaune. Le mouvement de graduation des diaphragmes s'obtient au moyen d'un anneau tournant à index, avec marques de repère sur le tube. A remarquer l'élégant contraste des deux teintes métalliques contre le corps cylindrique qui est de couleur dorée et la rondelle, l'anneau et le parasoleil, qui ont une très fine nuance cuivre pâle.

Il est construit avec diaphragmes et obturateur tournant, pour les n° 1, 2, 3 et 4, seulement, ces numéros étant plus spécialement affectés aux chambres à mains qui ne dépassent pas habituellement le format  $13 \times 18$ , déjà assez volumineux.

Par ces temps de *flouisme* (qu'on me permette d'user de ce nouveau terme), on pourrait trouver étrange qu'un instrument dont la qualité spéciale consiste dans la ferme netteté des contours convienne à l'obtention de ces images vaporeuses ayant pris pour type en France, les peintures de Hernier, et dont je ne vois pas d'exemple en Italie, sinon peut-être dans les œuvres de T. Cremona.

Certains effets extrêmement simplifiés, dont les détails peuvent être bannis sans inconvénients, ne laissent pas de produire sur l'œil du connaisseur une impression délicate et agréable: je ne le nie pas. Ce *desideratum* est aussi rempli par *l'Anastigmat* de M. Turillon, car il suffit de déplacer de quelques millimètres le verre dépoli du foyer précis, pour avoir une image uniformément *floue*, c'est-à-dire sans plans qui soient plus déterminés que d'autres. Le résultat est vraiment harmonieux, car l'estompage des contours est loin d'exclure la vigueur des contrastes.

Mais le vrai champ d'épreuve pour *l'Anastigmat*, c'est *l'instantané*; même avec des mouvements d'obturation très rapides, on obtient des clichés parfaitement modelés, avec cette fine gamme de valeurs qui est spéciale aux images posées. Du reste, cette qualité est si prononcée, qu'il faut le plus souvent diminuer l'excès de lumière, soit en rétrécissant le diaphragme, soit en interposant des écrans légèrement teintés; les diverses tonalités de l'image seront ainsi iso-chromatisées et donneront un effet plus vigoureux et brillant.

Pour l'instantané, rien ne saurait égaler l'excellent obturateur métallique, dont la description a déjà paru dans la livraison de juillet-août 1896 de notre Bulletin.

L'*Anastigmat symétrique* de M. Turillon est inconstablement, parmi les meilleurs que l'optique ait produits ces derniers temps. Il me paraît difficile de faire mieux, soit comme combinaisons de lentilles, soit comme construction mécanique; car, non seulement une plus grande rapidité n'est pas désirable, mais le plus souvent l'intensité lumineuse est telle, qu'on se trouve dans la nécessité de l'atténuer par l'interposition d'écrans colorés, ou par la réduction des diaphragmes.

Je conclus : Objectif précieux sous tous les rapports.

Florence, 12 avril 1897.

Cte LODOVICO DE COURTEN.



## CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

*Séance du 8 Mars 1898*

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Dubouloz, assisté de M. Mantois, vice-président, Ch. Mendel, secrétaire, Degen, secrétaire-adjoint, Mercier, trésorier, Mattioli, archiviste.

### *Membres présents :*

MM. Giroud, Merville, Delbosque, Vavasseur, Trambouze, Marillier, Duplouich et Henry, Korsten, Jarret, d'Espagne, Turillon, Derepas, Gaumont, Houdart, Grieshaber, Chaux, Demaria, Roux, Reeb, Joly, Desbains et Chemin, Roussel, Otto-Lund.

M. Mendoza, membre honoraire.

MM. Sermaisse et Gastine.

### *Membres excusés :*

MM. Molteni, Krauss, A. Radiguet, Hermagis.

### *Lecture de la correspondance :*

Lettre de M. Gauthier-Villars fils remerciant la chambre des témoignages de sympathie que son président a cru devoir lui adresser spontanément au nom de l'Association à la suite du décès de M. Gauthier-Villars père.

Lettre de M. Pector, secrétaire général de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France sollicitant de la Chambre l'envoi de médailles destinées à être distribuées au prochain congrès. M. le président se charge d'y répondre.

Lettre de M. Jumeau faisant part de la difficulté qu'il éprouve en raison de ses multiples occupations à assister aux séances et demandant à s'y faire représenter par son fondé de pouvoirs, M. Brezinski. — La demande de M. Jumeau est agréée.

Diverses circulaires des expositions de Rochefort, Dijon et Londres qui seront ouvertes toutes trois dans le cours de cette année.

L'ordre du jour appelant le vote sur l'admission de deux nouveaux membres, MM. Delmas et Dibon — sont admis à l'unanimité.

MM. Dubouloz et Gaumont présentent M. Planchon, de la société anonyme des Pellicules. — Il sera statué sur son admission à la prochaine séance

Demandent à faire partie de la Chambre à titre de membres correspondants : MM. Dubreuil, 15, Boulevard Alexandre Martin, à Orléans. — Gambais-Favier, 5, rue Basse-Obélisque, à Chalons-sur-Saône. — Veuve Dumas, 34, avenue de la Gare, à Nice. — Dumay, photographe, Lons-le-Saunier. — Veuve Jules Crombé, 47, rue Nain, à Roubaix. — Grand fils, 12, rue Loge, Perpignan. — Henri Maurel, droguiste, Rodez. — Vallet de Montano, 8, rue Simon Etcheverry, Biarritz. — Tassain, 4, rue Lafayette à Nantes. — Daubas, 53, rue Maubec, à Bayonne. — Callizo, 1, Place du Palais, Pau. — Madame Dufils, 25, rue Sainte Catherine, Bordeaux. — Pareajou, 2, rue Vital Carles, Bordeaux.

M. le président donne des détails sur l'organisation du banquet qui aura lieu le 14 Mars à l'Hotel des Sociétés Savantes et sera suivi de la distribution des récompenses et d'une séance de cinématographie. Le prix de la cotisation est fixé à 20 francs. Le président fait circuler des demandes d'adhésions qui devront être envoyées à M. Molteni chargé de les centraliser et engage

les membres du syndicat à user de toutes leurs relations pour augmenter le nombre des assistants à la séance de cinématographe dont M. Gammont, notre collègue, veut bien se charger. Il fait remarquer que la distribution des récompenses sera d'un excellent exemple et ne pourra que resserrer les liens qui unissent les patrons aux employés et ouvriers. Il sera distribué 7 médailles de bronze, 5 d'argent, 5 de vermeil et une palme.

Rapport de la commission de l'oplique au sujet des écrans colorés — Aucune décision n'ayant pu être prise au sujet de l'écran à choisir, la question est renvoyée à une nouvelle commission, composée de MM. Gammont, Degen, Jarret, Turillon, Mendoza, Demaria et Duplouich.

M. P. Chaux donne lecture d'une pétition tendant à l'obtention d'une réduction de la taxe d'affranchissement des notes de commission taxées actuellement à 0 fr. 15 et qu'il voudrait voir assimiler aux imprimés affranchis à 0 fr. 05, à la condition, bien entendu, qu'il ne portait que la désignation des articles demandés à l'exclusion de toute correspondance. M. Chaux sollicite également la création d'une carte postale à prix réduit, analogue à celle qui circule dans divers pays étrangers et notamment en Allemagne où l'affranchissement est réduit, dans certains cas spéciaux, à deux pfennings, soit 2 cent. 12. — M. le président se charge de transmettre cette pétition à qui de droit.

M. Turillon demande que l'on se préoccupe dès maintenant du monopole de la Photographie, à l'Exposition de 1900 et engage la Chambre à faire une démarche en vue d'obtenir, dans l'intérêt de notre corporation toute entière, les plus larges facilités pour les amateurs qui voudraient photographier dans l'enceinte de l'exposition. — M. Dubouloz, accompagné de M. Turillon fera une démarche à ce sujet auprès de MM. Picard et Chardon.

M. Sermaisse donne quelques explications au sujet des expositions de Londres, Alençon, Dijon et Rochefort et se met à la disposition des membres de la chambre syndicale pour les représenter à cette dernière. Il annonce à cette occasion la création d'un organe spécial « Photo-Exposition » ayant pour but de défendre les intérêts des exposants de notre corporation dans les diverses expositions. — M. Sermaisse prend la direction de cet organe et sollicite toutes communications qu'on voudra bien lui adresser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le Président : J. DUBOULOZ

Le Secrétaire : CHARLES MENDEL.



## Liste des Brevets d'invention relatifs à la Photographie

demandés en France du 20 Juillet au 5 Août 1897 (1)

268857 — 20 Juillet 1897. — ROLAND. Perfectionnements aux pieds d'appareils photographiques.

268889 — 20 Juillet 1897. — MATTIOLI. Nouveau système d'appareil photographique.

268984 — 22 Juillet 1897. — JOUX. Pied-canne photographique.

268014 — 24 Juillet 1897. — SOUZY. Appareil dit *Rotatographe*.

269023 — 24 Juillet 1897. — BAZIN ET LEROY. Nouveau système de jumelle stéréoscopique pour la prise de vues photographiques.

269071 — 26 Juillet 1897. — DE FONTENAY. Cuve à lavages photographiques.

269075 — 26 Juillet 1897. — SOCIÉTÉ THE METALLIC PHOTO-PRINTING SYND<sup>IC</sup> L<sup>TD</sup>. Procédé pour produire des photographies en or, argent ou autres métaux sur des surfaces polies ou ondulées.

269217 — 31 Juillet 1897. — SOCIÉTÉ TH. DUPUY ET FILS. Nouveau genre de papiers photographiques décorés.

269294 — 3 Août 1897. — CASLER. Mécanisme d'amenée et de manipulation de lissus et appareils à vues consécutives, machines à projections et autres appareils du même genre.

269461 — 5 Août 1897. — DOUMET DE SIBLAS ET DE HENNEQUIN DE VILLERMONT. Procédé permettant de donner le relief aux photographies, chromographies et autres images sur papier ou matières minces.

**18, RUE DES MATHURINS**  
**PRÈS DE L'OPÉRA**



LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION  
MASSAGE  
LAVAGE  
PISCINE  
SALONS DE REPOS  
SALON DE COIFFURE  
PÉDICURE, BUFFET  
HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE  
SALLE DE GYMNASIQUE.

BAIN DES DAMES 47, B<sup>RD</sup> HAUSSMANN

(1) Communication de MM. Marillier et Robélet, Office International pour l'obtention des brevets d'invention en France et à l'étranger, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.